

	DOCUMENT OPERATIONNEL	NH-DO-003
	PREMIERE CONSULTATION DE DIALYSE PERITONEALE	
	Version 01 du 18/02/2016	
page 1/2		
Entité émettrice : POLE MEDECINE D'ORGANES ET CANCEROLOGIE\Néphrologie-hémodialyse		

1. OBJET

Déroulement de la 1^e consultation infirmière et médicale de dialyse péritonéale

2. DOMAINE D'APPLICATION - PERSONNEL CONCERNE

Hôpital de jour du service de néphrologie – Ide, interne, médecin

3. RESPONSABILITES

Médecin sénior en charge du patient en dialyse péritonéale

4. DESCRIPTION DE L'OBJET

1. La première consultation de dialyse péritonéale est programmée une semaine après la pose du cathéter de dialyse.
2. A l'arrivée du patient les valeurs du poids, de la pression artérielle et du pouls sont notées tout comme l'évaluation de la douleur et de l'appétit estimés à l'aide de règles EVA et EPA.
3. Le premier pansement de l'orifice de sortie du cathéter est fait selon le protocole, l'orifice de sortie du cathéter est examiné. En cas d'aspect inflammatoire le pansement doit être refait de façon quotidienne et réexaminé au bout d'une semaine.
4. La perméabilité du cathéter est vérifiée selon le protocole ci-dessous.
 - Injection de 2 litres de dialysat Physioneal 40 1.36%
 - Drainage immédiat du dialysat par déclivité
 - Noter le volume obtenu après 15 minutes de drainage en position allongée
 - Noter si
 - o présence de fibrine
 - o dialysat hémorragique
 - o nécessité de mobiliser le patient pour drainer
 - En cas de dialysat hémorragique et/ou fibrine injecter 1 litre d'Extraneal avec 25 mg d'héparine. Drainer le dialysat après 12 heures de stase environ
5. Les ordonnances pour le pansement (matériel, prescription pour l'infirmière libérale) sont remises au patient. Le pansement doit être refait au minimum deux fois par semaine. Douches et bains sont autorisés 6 semaines après la mise en place du cathéter.
6. Le médecin précise après sa consultation la date de la prochaine consultation, la date de début de dialyse envisagée. La DPCA est la première méthode de dialyse utilisée pour une durée minimale de 2 semaines pour tous les patients quelques soit la modalité de dialyse péritonéale choisie.
7. Le prélèvement biologique est réalisé uniquement sur prescription médicale.

	DOCUMENT OPERATIONNEL	NH-DO-003
	PREMIERE CONSULTATION DE DIALYSE PERITONEALE	Version 01 du 18/02/2016
		page 2/2
Entité émettrice : POLE MEDECINE D'ORGANES ET CANCEROLOGIE\Néphrologie-hémodialyse		

8. Une consultation systématique avec la diététicienne et la psychologue doit être programmée

Prise des constantes	0
EVA douleur et appétit	0
Premier pansement	0
Perméabilité du cathéter	0
Date de consultation	0
Date de début de dialyse	0
Remise des ordonnances	0
Consultation diététique	0
Consultation psychologue	0

5. EVALUATION

NEANT

CYCLE DE VALIDATION		
Rédaction	Vérification	Approbation
<i>Clemence BECHADE DAIREAUX</i> Médecin - CHU 12/02/2016 15:50:40	<i>Sonia GUILLOUET, Thierry LOBBEDEV</i> Cadre de santé - CHU, Chef de Service - CHU 12/02/2016 15:53:37, 12/02/2016 16:21:29	<i>Brigitte COURTOIS (par Nicolas KIENZ)</i> Directeur - CHU DIRECTION QUALITE ET DROITS DES PATIENTS 15/02/2016 09:37:29